septembre 2020 n°170

Commune de la SÉGUINIÈRE

Bulletin d'informations municipales

Dossier

Inauguration de l'extension de

La maison médicale

Démarrage Saison Culturelle

Les Fo'Plafonds
page 8

Rentrée scolaire
page 9

Récolte de pommes de terre
page 11

La Séguinière

www.mairie-laseguiniere.fr

LA MAISON MEDICALE

Ce fut un grand honneur et un vif plaisir pour nous tous d'inaugurer le 4 septembre l'agrandissement et la rénovation de la maison pluridisciplinaire.

Cette extension est le résultat d'une volonté de nos médecins généralistes qui ont souhaité, dès la fin des années 90, se regrouper pour travailler ensemble. C'est également le résultat de décisions politiques visant à lutter contre la désertification médicale et proposer sur la commune une offre de soins de qualité.

C'est en février 1997, que l'histoire a commencé...

A la suite du décès de M. BABONNEAU, le propriétaire en succession a pris l'initiative de faire une proposition à la municipalité pour les terrains situés place Grignon de Montfort. La propriété comprenait 1 632 m² de terrain sur lequel étaient édifiées une maison d'habitation et des dépendances.

Le 10 avril 1999, l'assemblée délibérante s'est prononcée favorable à la réalisation d'un pôle d'activités comprenant une agence bancaire et une maison médicale. La commune conservant néanmoins la maîtrise du projet.

Le 25 juin 1999, le conseil municipal a alors adopté le principe de construire un immeuble commercial sur l'emplacement qualifié d'espace Babonneau pour servir à une agence bancaire et une maison médicale. Pour la conception du projet, il a été décidé, après consultation, de confier la maîtrise d'œuvre à l'architecte Eric LABATUT de Saint-Léger-sous-Cholet.

Les travaux de réalisation d'un immeuble brut de béton ont démarré au début de l'année 2000.

L'ensemble d'une superficie totale de 448m² a été livré au Crédit Agricole et aux professionnels de santé associés dans le cadre d'une SCI en juillet 2000, à charge pour les acquéreurs, une fois propriétaires, de réaliser les aménagements intérieurs.

Le rachat par la commune de la Maison Médicale en 2015

En mai 2015, à la demande des professionnels de santé, dans le but cette fois-ci de faciliter l'accueil de nouveaux associés, la commune a accepté de racheter la partie de l'ensemble immobilier concernée et de la mettre à disposition sous forme de bail aux mêmes occupants.

En février 2018, les associés de la SCM (Société Civile de Moyen) de La Séguinière ont sollicité l'agrandissement du bâtiment qu'ils occupent. Ceci pour répondre à leur ambition d'évolution et permettre de pérenniser l'offre de soins à La Séguinière pour les 15 prochaines années.

L'extension en 2020

En mars 2018, le conseil municipal a fait le constat que la Maison Médicale était presque totalement occupée par les professionnels de santé et qu'elle ne disposait pas de la superficie suffisante pour accueillir les deux médecins qui s'étaient mis d'accord avec l'équipe en place pour une association prochaine.

La municipalité a considéré alors qu'il était important pour le fonctionnement de la structure et pour la qualité des soins sur le territoire de compléter l'équipe de médecins généralistes. Il a donc été décidé, sans attendre, d'étudier la faisabilité technique et économique d'une extension de la Maison Médicale pour pouvoir répondre à la demande.

Puis ce fut le choix de l'architecte, le montage des dossiers de consultation des entreprises, les demandes de subventions.

Cette Maison Médicale est composée :

- *d'une partie dédiée au dentiste comprenant un secrétariat, une salle d'attente et deux cabinets,*
- *d'un local pour les infirmiers,*
- *d'un espace pour les médecins comprenant un secrétariat (réaménagé), deux salles d'attente et 5 cabinets médicaux, 4 médecins les occupent aujourd'hui.*

Cette disposition est celle que nous ont proposé les utilisateurs des locaux.

Je sais que cette équipe travaille en concertation avec l'Agence Régionale de Santé pour notamment se positionner comme un pôle de santé avec les responsabilités de coordination et d'action de soins entre les membres de l'association mais également avec les autres professionnels de santé.

La Maison Médicale, située à proximité d'un cabinet de kinésithérapie et d'une pharmacie, propose une offre de soins complète pour les habitants de La Séguinière.

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans remercier tous ceux qui ont travaillé à la réalisation de ce bâtiment, je veux parler de l'équipe municipale précédente et de son maire, Jean-Paul BOISNEAU, de l'architecte Eric LABATUT, de ses collaborateurs et de toutes les entreprises.

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

Carnet

Naissances	
26/07	Anaïs RÉVEILLÉ
28/07	Arthur PLAÇAIS
29/08	Marceau SACHOT

Décès	
19/07	Geneviève MOIRCY - 85 ans
21/08	Dominique LIBEAU - 82 ans

En couverture :

Maison Médicale - Place Grignon de Montfort
Inauguration des travaux d'extension
Vendredi 4 septembre 2020

De gauche à droite sur la photo :
Mohamed SAADALLAH - Sous-préfet de Cholet,
Arnaud FRAPPIER - Médecin,
Julien BOUHIER - 1er adjoint,
Eric LABATUT - Architecte,
Jean-Paul BOISNEAU - Maire-Honoraire,
Guy BARRE - Maire.

Edition n°170 mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr le vendredi 11 septembre 2020

Bulletin municipal de la commune de La Séguinière

Tirage à 1 865 exemplaires

Directeur de la publication :
Guy BARRÉ

Directeur de la communication :
David CARON

Crédit photos :
Mairie La Séguinière sauf mentionné

Maquette & impression :
Services municipaux

Copieur Xerox Color C60

Imprimé sur du papier issu de sources responsables

PEFC

DISPONIBLE SUR Google play
Disponible sur App Store

Mairie - Avenue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tél. 02 41 56 90 53
accueil@mairie-laseguiniere.fr

MAISON D'ACCUEIL

Pose symbolique de la première pierre de l'agrandissement de l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes). Il s'agit d'un projet très ambitieux, porté par l'association gestionnaire de l'établissement, dont le montant s'élève à près de 6 millions d'euros. Il faudra 3 années pour voir la fin des travaux qui comprennent : le désenfumage des circulations, la mise en accessibilité de 47 logements, la relocalisation de pavillons dans une extension, le réaménagement de la partie cuisines, la constitution d'un pôle logistique...

Vendredi 4 septembre

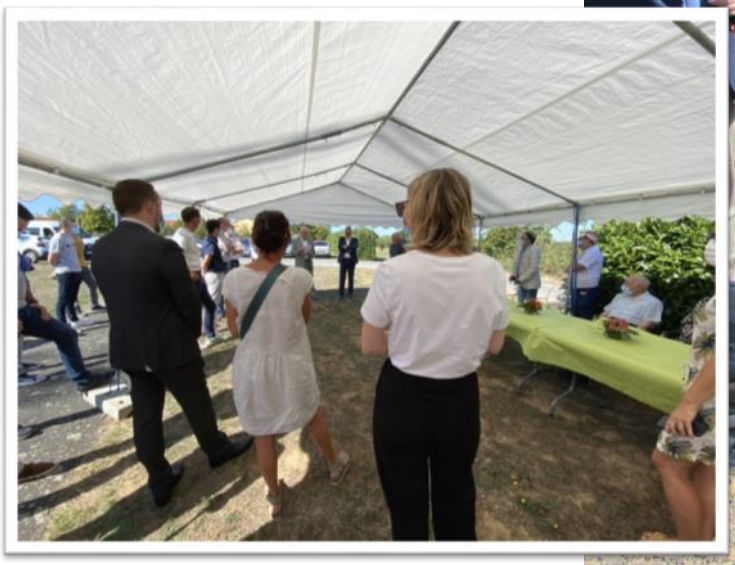

GRAND PRIX CYCLISTE

Parrainé par les Artisans, Commerçants et Industriels locaux, le 32ème Grand Prix cycliste comprenait trois courses sur un circuit de 6,1 kilomètres autour de la zone de la Ménardière.

Dimanche 6 septembre

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants
Le marché a lieu tous les mercredis matins. Il est rappelé aux utilisateurs du parking de la place de la mairie de veiller au respect de l'interdiction de stationnement le mercredi matin de 6h30 à 13h00.

La place étant limitée aux abords immédiats du marché, il est conseillé de stationner son véhicule sur le parking de la Bastille (face au foyer des jeunes).

Pour rappel : le port du masque est obligatoire pour les commerçants et les consommateurs.

Spécialités / Dates	16/09	23/09	30/09	7/10	14/10	21/10	28/10
1	X	X	X	X	X	X	X
2	X	X	X			X	X
3	X	X	X	X	X	X	X
4	X		X	X	X	X	X
5	X		X		X		X
6	X		X		X		X
7		X	X	X	X		X
8	X				X	X	
9	X					X	
10	X	X	X	X	X	X	X

1) Fruits et légumes / 2) Poissons / 3) Charcuterie - traiteur / 4) Jus de pommes, miel et produits après récolte - Amitié Sandogo / 5 Pommes du producteur / 6) Produits vins et terroirs / 7) Cuisine asiatique / 8) Rempaillage de chaises / 9) Lingerie pour femmes et hommes / 10) Volailler - traiteur.

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI) rappelle la possibilité offerte aux citoyens de procéder à un auto-signalement de logement dégradé.

Un numéro national dédié à la lutte contre l'habitat indigne a récemment été mis en place : 0 806 706 806.

Celui-ci renvoie vers l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement), qui répond aux questions et oriente les dossiers qui le nécessitent vers le PDLHI.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Entre octobre 2020 et janvier 2021, la commune fera intervenir la FDGDON (Fédération De Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) pour faire traiter ses arbres infestés par la chenille processionnaire du pin. **Cette prestation peut être étendue aux habitants intéressés par cette campagne pour leurs arbres contaminés.**

Un imprimé, disponible en mairie est à remplir et à déposer pour le **15 octobre au plus tard**. Le coût de l'opération est de 17 euros par arbre traité ; il peut cependant varier suivant les conditions d'accessibilité. .

VENTE BOIS DE CHAUFFAGE

La commune dispose d'un stock important de bois provenant d'élagages et abattages, d'essences diverses (aulne, saule, bouleau, acacia, chêne…). Les habitants de La Séguinière intéressés sont priés de s'inscrire en mairie **avant le 30 septembre 2020**.

Des lots de 2 stères seront attribués aux particuliers désignés par un tirage au sort (suivant le nombre d'inscrits).

Les bûches d'une dimension de 1 mètre de long sont vendues, non livrées, au prix de 45 € le stère. Les lots seront à enlever les samedis 10 et 24 octobre 2020.

DON DU SANG

Une collecte de don du sang se tiendra à la Salle des Fêtes **mercredi 14 octobre 2020 de 16h30 à 19h30**. Pour garantir la sécurité de tous, les donneurs sont invités à s'inscrire préalablement en mairie. Tous les gestes barrières seront par ailleurs scrupuleusement appliqués (lavage des mains, distanciation…).

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 12 octobre à 20h30. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

Au conseil du 7 septembre dernier ont été votées les délibérations suivantes :

- Attribution du marché de travaux pour la réhabilitation de la salle des fêtes et l'extension du restaurant scolaire,
- Décompte général et définitif pour la rénovation de la salle de l'Arceau,
- Restructuration d'un emprunt pour la maison médicale,
- Vente de biens immobiliers en centre bourg,
- Location de la maison communale de la rue des Meuniers,
- Avenant au contrat d'assurance dommages ouvrages pour la maison de l'enfance,
- Désaffectation et déclassement de parcelles au Bordage,
- Vente de lots au lotissement Le Bordage,
- Convention de servitude pour raccordement au réseau d'électricité du lotissement Le Bordage,
- Dénomination des voies dans les zones d'activités,
- Fixation du prix pour la vente de bois de chauffage,
- Rapport d'activités 2019 du Syndicat Valor 3e,
- Modification n°1 au budget 2020,
- Désignation d'un correspondant sécurité routière,
- Intervention musicale en milieu scolaire,
- Modification du règlement intérieur,
- Programmation et tarification de la saison culturelle,
- Remboursement d'arrhes suite aux annulations (COVID-19),
- Création d'emplois non-permanents au restaurant scolaire.

Retrouvez les comptes-rendus du conseil municipal sur le site internet de la commune **www.mairie-laseguiniere.fr** ou sur les panneaux d'affichage à l'extérieur et à l'intérieur de la mairie.

RASSEMBLEMENTS PLUS DE 10 PERSONNES

Le virus Covid-19 continue de circuler dans le département
Cette situation appelle à la prudence et à la responsabilité de tous. C'est pourquoi, en application de l'article 3 du décret du 31 mai 2020, modifié le 21 juin 2020, la Préfecture de Maine-et-Loire instaure une procédure pour déroger à l'interdiction de rassemblements de plus de dix personnes sur la voie publique ou dans des lieux ouverts au public et les autoriser dans le respect strict des règles sanitaires.

Les organisateurs de ce type de manifestation sont maintenant tenus de solliciter l'autorisation de rassemblement via une déclaration de manifestation accompagnée d'un protocole sanitaire.

L'imprimé à remplir est à réclamer en mairie et devra être transmis pour avis au maire. N'oubliez pas d'y joindre le protocole sanitaire, conforme aux préconisations (effectivité de la distanciation sociale, garantie des gestes barrières, port du masque,…) propre à la manifestation déclarée.

La déclaration doit parvenir en mairie à minima 3 jours avant la date du rassemblement.

PRIME' ACCESSION

Venez habiter en centre ancien dans l'agglo du choletais
L'agglomération vous aide à réaliser vos travaux ! L'Agglomération du Choletais met en place une nouvelle subvention pour donner un coup de pouce aux primo-accédants dans leur projet d'acquisition-amélioration d'un logement en centre ancien.

Cette action a pour objectif de :
Redynamiser les centres-villes et centres-bourgs par l'accueil de nouveaux habitants, favoriser l'accession à la propriété, encourager la réhabilitation des logements anciens et vacants, valoriser le patrimoine des centres anciens.

La subvention Prime'Accession est destinée aux primo-accédants qui respectent les plafonds de ressources du Prêt à Taux Zéro (zone B2 pour l'ensemble de l'Agglomération du Choletais). Un primo-accédant est une personne qui n'a pas été propriétaire de sa résidence principale depuis plus de 2 ans.

Le bâti doit avoir été construit avant le 1er janvier 1960.

Les travaux subventionnés :
Gros œuvre (structure du bâti, maçonnerie), toiture (charpente, couverture), travaux d'économie d'énergie (isolation, équipements de chauffage, menuiseries extérieures), réseaux (eau, électricité, gaz), équipements sanitaires (baignoire, douche, WC, lavabo, robinetterie). les travaux (fourniture et pose) doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.

Montant de la prime :
20% du montant HT des travaux, plafonnés à 25 000 € HT de travaux, soit une subvention maximale de 5 000 €. Un bonus de 2 000 € accordé si le logement est vacant depuis plus de 3 ans et si la subvention principale a atteint le seuil maximal de 5 000 €.

Plus d'infos :
Agglomération du Choletais - Direction de l'Aménagement
Rue Saint Bonaventure à Cholet - 4ème étage - Tél. 02 72 77 20 81

LA CITOYENNETÉ S'EXPOSE

Exposition départementale « Place aux citoyens »

La rentrée marque comme chaque année la continuité du parcours éco-citoyen pour les 150 élèves de CM1 et CM2 de la commune. Il prendra tout son sens cette année puisqu'il est placé sous le thème de la CITOYENNETE !

La 1ère phase se déroulera début octobre avec l'exposition départementale « Place aux citoyens ». Sensibiliser les jeunes autour des notions de civisme, de civilité et de solidarité humaine, mettre en valeur l'importance de la participation citoyenne, tels sont les enjeux de cette exposition itinérante.

S'INSPIRER
Différents panneaux présentent les fondements de la citoyenneté depuis la Révolution, le sens donné aux valeurs et à la devise républicaine, à travers des témoignages des habitants de l'Anjou et présentation d'actions citoyennes conduites par le Département ou autres collectivités.

PROPOSER / S'ENGAGER
Une photo, un mot, un dessin… Chacun peut donner sa propre définition de la citoyenneté et laisser son empreinte sur l'arbre dédié. Il est possible d'aller plus loin en collaborant aux projets participatifs du Département et en apportant sa contribution en proposant une action solidaire.

JOUER
Quiz, jeu de l'oie et concours de dessins raviront les plus jeunes qui testeront leurs connaissances. Un moyen d'apprendre de façon ludique les symboles et les valeurs de la République.

Le parcours se poursuivra tout au long de l'année scolaire par des actions dans le domaine de la solidarité ou encore de l'environnement, ainsi que des visites d'entreprises.

Extension de la M

Les travaux ont duré 12 mois, ils ont débuté en octobre 2019 et se sont terminés en septembre 2020. Le coût total de l'opération s'élève à près de 250 000 € TTC répartis de la façon suivante :

Montant des travaux

Lot	Travaux	Montant TTC
01	Terrassement - Voirie - Espaces verts	12 367
02	Démolition - Gros oeuvre	64 287
03	Ravalement	19 155
04	Charpente bois	11 242
05	Couverture tuiles	7 663
06	Etanchéité	7 379
07	Menuiseries ext. alu et intérieure	19 444
08	Cloisons doublages	9 811
09	Carrelage faïence	5 126
10	Plafonds suspendus	3 600
11	Peinture - Revêtement muraux	18 124
12	Chauffage - Ventilation - Plomberie	18 353
13	Electricité courants forts et faibles	6 556
Montant total des travaux		203 106

Montant des honoraires et équipements

Missions	Montant TTC
Maîtrise d'œuvre	28 757
Etude de sol	2 166
Coordination des travaux	2 112
Contrôle technique	2 940
Travaux sur existant (éclairage, chauffage, entrée…)	4 747
Aménagements extérieurs	3 052
Divers frais (désinfection COVID, …)	3 972
Montant total des honoraires et équipements	47 746

Début 2018, les professionnels de santé ont sollicité un agrandissement de la maison médicale qu'ils occupent place Grignon de Montfort pour pouvoir accueillir, à court terme, deux médecins supplémentaires.

Le bâtiment ayant été racheté par la commune au cours de l'été 2015, le conseil municipal a considéré qu'il était de son devoir de tout mettre en œuvre pour proposer, à La Séguinière, une offre de soins répondant aux besoins des habitants. Il a alors été décidé d'engager une étude de faisabilité pour un projet d'extension d'une superficie maximale de 80 m² et le cabinet « A Propos Architecture » a été retenu pour cette mission à l'issue d'une consultation restreinte (3 architectes sollicités).

Extension de 72 m²
Surface totale du cabinet médical portée à 327 m²

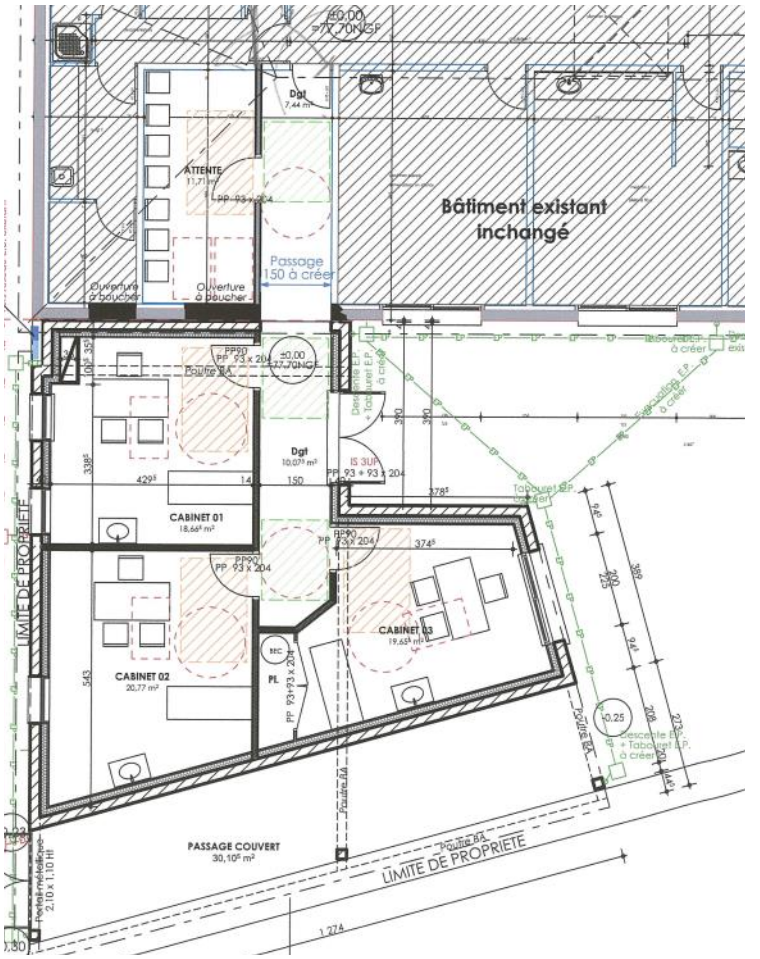

L'extension concerne une structure ayant pour statut une SCM (Société Civile d
médecine générale (dont 1 praticien ayant la capacité d'addictologie et 1 pratic
Docteur FRAPPIER Arnaud (installé depuis mai 2003), Docteur FIERS Jarmila
2018) et Docteur PETITEAU Guillaume (installé depuis avril 2018). L'activité de
médicaux de la commune dont le pharmacien, les 5 kinésithérapeutes, les 2 infi
sous forme d'échanges informels réguliers avec l'accord du patient pour la contin

Maison Médicale

Le projet

Le projet réalisé, après avoir pris connaissance des souhaits exprimés par les professionnels de santé, tenait compte de la nature et l'étendue des besoins à satisfaire définis par la commune.

Les principales caractéristiques du programme ont été les suivantes :

- ***Extension d'environ 72 m² dans le prolongement de l'existant permettant l'ajout de 3 cabinets d'une superficie moyenne de 19,91m², desservis par un espace de circulation de 9,47m²,***
- ***La transformation d'un cabinet existant en salle d'attente de 11,71m² et d'un couloir de liaison d'une largeur de 1,50 m,***
- ***La réalisation d'un passage couvert de 30,10m² en limite de propriété côté sud permettant l'accès technique à l'espace extérieur (patio).***

e Moyen). Cette SCM contient en son sein 4 omnipraticiens, tous spécialistes en cien maître de stage universitaire auprès de la Faculté de Médecine d'Angers : (installée depuis janvier 2017), Docteur GEFFARD Marie (installée depuis avril s praticiens se fait en relation étroite avec les professionnels médicaux et para-irmiers libéraux, la podologue-pédicure, le chirurgien-dentiste et la psychologue, nuité des soins.

Financements

Cette opération a bénéficié d'une participation de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) d'un montant de 68 710 €.

	Montant
Subvention de l'Etat (DETR)	68 710 €
Fonds propres commune de La Séguinière	182 142 €
Total de l'opération	**250 852 €**

Liste des intervenants et entreprises

Intervenants	
Architecte	A PROPOS Architecture (Saint-Léger)
Bureau de contrôle	APAVE (Cholet)
Coordonnateur Sécurité Santé	VERITAS (Angers)
Etude de sol	IGESOL (Belleville-sur-Vie 85)
Entreprises	
Terrassement - Voirie	GRAVELEAU TP (La Tessoualle)
Maçonnerie	DEFONTAINE (La Séguinière)
Ravalement	DELAUNAY (Beaupréau-en-Mauges)
Charpente bois	SCMC (Cholet)
Couverture tuiles	MAFFRAY (Mauges-sur-Loire)
Etanchéité	BATITECH (Cholet)
Menuiseries ext. et intérieures	TRICOIRE (La Romagne)
Cloisons sèches	SYTHAC (Cholet)
Carrelage faïence	BATICERAM (Gétigné 44)
Plafonds suspendus	TECHNI PLAFONDS (Mortagne 85)
Peinture	FREMONDIERE (Orée d'Anjou 49)
Chauffage	DIXNEUF (La Séguinière 49)
Electricité	DIXNEUF (La Séguinière 49)

Saison Culturelle 2020/2021

Demandez le programme !

A noter

Tous ces spectacles peuvent être réservés à la mairie au 02 41 56 90 53 à partir du lundi 14 septembre.

Bien entendu, vu la situation sanitaire actuelle, si les conditions ne nous le permettent pas, nous serons dans l'obligation de reporter ces évènements.

La commune de La Séguinière proposera une saison culturelle s'articulant, comme depuis plusieurs années, en 2 temps : Acte I (d'octobre à décembre 2020) et Acte II (de janvier à avril 2021).

Le premier acte proposera des rendez-vous dans des domaines variés : théâtre, sortie au musée, cinéma, apéro-concert… Le partenariat avec le Jardin de Verre de Cholet est reconduit et fait partie intégrante de la programmation avec, le jeudi 10 décembre, un concert de musique baroque – musique du monde.

10 décembre 2020

Présentation : *Le contrebassiste Renaud Garcia-Fons, pour ce nouveau périple, s'associe à la joueuse de luth et de théorbe Claire Antonini.*

Autre évènement, dès le début de cette première partie de saison, le groupe « **Les Fo' plafonds** » proposera deux séances à l'espace Prévert, les 10 et 11 octobre avec leur nouveau spectacle Happy Culture (voir ci-dessous).

Les principaux autres spectacles de l'Acte I sont :

Des séances de cinéma lors de chaque congé scolaire. Les deux premières projections prévues sont « **Abominable** » le 20/10 et « **Chair de poules** » le 28/10 (voir ci-dessous).

Une seule projection est en revanche programmée pendant les vacances de Noël, le 23/12 « **La Reine des Neiges 2** ».

Les apéros-concerts, très attendus, seront encore au programme. Le premier aura lieu à la salle Roger Dronneau le 15 novembre avec un panel de chansons françaises interprétées par une autrice « La Gammine ».

Le deuxième acte…

Les amateurs de l'association locale « Les Zygomatics » présenteront en janvier et février une dizaine de représentations d'une pièce actuellement en préparation. Ils ouvriront le second acte de la saison dans lequel figure un concert initialement prévue le 13/3/2020 et reporté en raison de la pandémie.

Ce concert aura lieu le vendredi 23 avril 2021, Salle Prévert, dans le cadre du partenariat avec le Jardin de Verre. L'artiste **Lior SHOOV** sera à La Séguinière. Seule en scène, avec sa voix, quelques instruments et dispositifs, cette jeune femme israélienne explore la matière entre chant, discussion et improvisation.

Présentation : *Lior SHOOV est multi-instrumentiste, elle parcourt les quatre coins du monde avec dans ses bagages d'étranges instruments. Ukulélé, Hang, tubes en plastiques, harmonica, jouets, genoux percussifs, tambourins et expression de l'instant.*

23 avril 2021

A ne pas manquer ces prochaines semaines

Les Fo' plafonds

Samedi 10 octobre 20h30
et dimanche 11 octobre 15h00
Prix des places : 10 €

Leur nom, les Fo' Plafonds, est aussi déjanté que leurs instruments de musique. Difficile d'imaginer que de leur bric-à-brac d'objets de récupération puisse émerger une telle musique. Et pourtant, ces sept compères percussionnistes, auxquels vient de se joindre Pierre, le clown de service, nous offrent une musique tout simplement incroyable.

Leur publication sur les réseaux sociaux, fin 2019, n'est qu'une mise en bouche (https://lesfoplafonds.com). « Il faut les voir à l'œuvre pour le croire ! » lors de concerts donnés à guichets fermés.

Happy culture, leur nouveau spectacle, dévoile l'évolution technique et musicale des percussionnistes depuis leurs débuts il y dix ans.

À la sortie de chaque concert, le public n'a qu'une parole : « Ce sont des génies ».

Séance cinéma « Abominables »

Mardi 20 octobre 20h00
Prix des places : 3 € (gratuit - 12 ans)

Tout commence sur le toit d'un immeuble à Shanghai, avec l'improbable rencontre d'une jeune adolescente, l'intrépide Yi, avec un jeune Yeti. La jeune fille et ses amis Jin et Peng vont tenter de ramener chez lui celui qu'ils appellent désormais Everest, leur nouvel et étrange ami, afin qu'il puisse retrouver sa famille sur le toit du monde.

Séance cinéma « Chair de poules »

Mercredi 28 octobre 20h00
Prix des places : 3 € (gratuit - 12 ans)

Zach Cooper vient d'emménager dans une petite ville, et il a bien du mal à se faire à sa nouvelle vie jusqu'à ce qu'il rencontre sa très jolie voisine, Hannah, et se fasse un nouveau pote, Champ. Zach découvre rapidement que la famille d'Hannah est spéciale : l'énigmatique père de la jeune fille est un célébrissime auteur des bestsellers horrifiques « Chair de poule. » (conseillé > 8 ans).

Rentrée scolaire 2020/2021

Une rentrée différente des précédentes du fait du contexte sanitaire, mais qui s'est déroulée sans problème…

Un protocole sanitaire identique à la fin de l'année scolaire précédente est mis en place avec un assouplissement des règles relatives à la distanciation et à la limitation du brassage (fin de la distanciation dans les cours de récréation et accès aux jeux extérieurs). Chaque école a transmis aux familles le protocole sanitaire mis en place avec la Covid : lavage des mains régulier, port du masque pour les adultes, aération des locaux et désinfection (sols, tables, poignées de portes) au moins 1 fois par jour.

L'équipe d'enseignement de l'école privée
Absente sur la photo : Paméla OGER

Ecole Privée Notre Dame

8 classes
180 élèves (189 en 2019/2020)
Arrivée d'une nouvelle enseignante Emilia GODEST, en remplacement de Camille ANGEBAULT et deux suppléantes Margot DEFONTAINE en élémentaire et Sonia MIZAB en maternelle.

Les projets de l'année :
Voyage lecture pour les CE1-CE2, intervenant musique du Conservatoire pour les petits de maternelle (1 heure par semaine), parcours éco-citoyen CM1-CM2, patinoire, piscine, golf et sécurité routière pour les élèves de la classe d'âge concernée....

Des activités en lien avec le thème de l'année « les Talents » seront aussi choisies et proposées.

Des rapprochements interclasses sont toujours d'actualité avec la poursuite des binômes (maternelle-élémentaire).

Ecole Publique Marcel Luneau

Ecole Maternelle :

4 classes – 101 élèves (107 élèves en 2019/2020).
Pas de changement au niveau des enseignantes.
Un projet sur les arts sera mené avec un intervenant musique pour la classe de PS.

L'équipe d'enseignement de l'école maternelle publique

Ecole Elémentaire :

8 classes – 196 élèves (205 élèves en 2019/2020)
2 nouvelles enseignantes Hélène ALIZON (jeudi et vendredi) et Emmanuelle VOISIN (lundi et mardi) dans la classe de CE2/CM1.

Les projets de l'année :
A noter, l'arrivée fin septembre d'un nouvel assistant américain Danny PHAM qui vient de l'Indiana. Chaque semaine, il proposera une séance par classe et sera présent à l'école 2 jours. Le voyage à Courseulles-sur-Mer (14) pour les CM1 et CM2 sera organisé en avril 2021. Une journée sport est prévue en mai pour les CP, CE1 et CE2. L'exposition artistique du mois de juin permettra de présenter les productions des élèves en arts visuels. Cette année toute l'école travaillera sur le thème de l'habitat et sur le peintre Vassily KANDINSKY…. La réalisation de tous ces projets dépend de l'accord de l'Inspection académique et de l'évolution de la situation sanitaire du département.

L'équipe d'enseignement de l'école élémentaire publique

CARISPORT

Tombola 2020

Suite aux événements sanitaires qui touchent actuellement notre pays, nous avons été contraints d'annuler nos deux événements estivaux, la semaine CARISPORT-Évasion et la 29ème édition de notre tournoi National U19. Cependant, toute l'équipe de CARISPORT s'est mobilisée au cours des trois derniers mois pour organiser une tombola.

Pour simplifier les démarches, nous avons mis en place la possibilité d'acheter vos billets en ligne en cliquant sur le lien suivant :

https://www.helloasso.com/associations/carisport/evenements/tombola-carisport-2020-1

En achetant nos billets, vous contribuez au financement de matériel sportif à destination de toute personne en situation de handicap.

1er lot : Bon pour un voyage de 800 €

2ème lot : Roscoff en cabane
Escapade 2 personnes / 2 jours

3ème lot : Découvertes oléronnaises
Ecapade 2 personnes / 2 jours

CARISPORT
FAIRE DU BIEN PAR LE SPORT

ASSOCIATION

Sport et Gymnastique ASEG

Après une année rapidement écourtée par la crise sanitaire, le bureau de l'ASEG est ravie de reprendre le chemin des salles Pierre de Coubertin et de La Garenne afin de pouvoir dispenser les cours aux 250 adhérents de cette nouvelle saison.

Quelques nouveautés cette année : nouvelles têtes au sein de l'encadrement, nouvelles bénévoles, sans qui l'association ne pourrait fonctionner, création d'un nouveau cours de Pilates encadré par Anne-Laure le mardi matin de 9 h à 10 h (quelques places restent disponibles) et mise en place d'un protocole sanitaire pour les différents cours.

L'ASEG remercie les passionnées de gym que sont Louisa, Maïwenn, Victorine et Romane, membres du club depuis plusieurs années et qui permettent de continuer à proposer des cours de gym pour les enfants nés entre 2015 et 2017.

Le club recherche activement un encadrant en gym compétition (GAF), du niveau Poussines à Juniors, pour la rentrée 2021-2022.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site : **club.quomodo.com/aseg-1**

Informations diverses

Verts Horizons

Randonner avec l'association Verts Horizons La Séguinière, c'est facile… c'est économique…

Vous souhaitez partager avec Verts Horizons un esprit convivial et d'entraide, les efforts de la découverte pédestre… alors la démarche est très simple !

L'adhésion au club est de 7€ pour l'année et une petite participation au covoiturage est sollicitée.

Deux sorties d'essais sont possibles avant de s'acquitter de l'adhésion annuelle. Elles vous donnent la possibilité de mesurer la difficulté des marches et d'apprécier l'ambiance des groupes.

Les randonnées sont programmées tous les jeudis.

Le planning et différentes informations sont consultables sur le site de l'association : https://vertshorizons.clubeo.com/

Inscriptions : jeudi 17 septembre de 17h à 18h30 salle Prévert (face à la mairie de la Séguinière)

Les Petits Câlins

Vous avez besoin d'un peu de temps pour vous, envie que votre enfant puisse jouer avec d'autres enfants, un rendez-vous ou une course à faire ?

Afin de répondre à vos besoins de gardes occasionnelles, le Multi-accueil « Les Petits Câlins » de La Séguinière vous propose un accueil en halte-garderie pour votre enfant âgé de 3 mois à 3 ans.

N'hésitez pas à les contacter au
02 41 56 86 36

L'ADMR recrute

L'ADMR Les Trois Chênes intervient sur les communes de La Séguinière, Saint Christophe du Bois, La Romagne et Saint Léger sous Cholet.

3 Contrats à Durée Indéterminée (de 28h00 au temps complet) sont à pourvoir sur des postes d'Aide à domicile qualifié(e) ou Auxiliaire de vie.

Café Rencontre

Par déclaration en Sous-préfecture, le 8 août 2020, Mme GRIFFON Laurence et M. BAUDRY Serge ont constitué une nouvelle association dénommée « Café Rencontre ».

L'association a pour objet d'animer la vie sociale de la commune de La Séguinière. Elle reprend les activités précédemment proposées par la municipalité à l'Espace Roger Dronneau.

Amitié Sandogo - La Séguinière

La récolte des pommes de terres a eu lieu !

L'association « Amitié Sandogo - La Séguinière » poursuit son aide au Burkina Faso.

La rentrée, c'est tout d'abord la récolte des pommes de terre en plein champ. Jean-Luc et Francine RETAILLEAU, agriculteurs à la retraite, sont les maîtres de cette opération qui demande plusieurs étapes : plantation, surveillance des parasites, binage puis récolte.

Claude Bossard Président, a fixé les dates de la récolte les lundi 24 et mardi 25 août 2020.

Une quinzaine de personnes de la commune de 10 ans à 75 ans sont venues ramasser ces belles pommes de terre de la variété « Charlotte ». Les uns sont « à genoux », les autres « courbés », les mains dans la terre durant toute la matinée sous un soleil bien chaud.

Ils ont travaillé activement pour aider le village de Sandogo.

« La solidarité est une valeur ajoutée »

Les Directeurs du collège et de l'école élémentaire ont fait des demandes précises de livres de français et de mathématiques, de récompenses pour les meilleurs élèves. Le centre des femmes a besoin de machines à coudre (à pédales ou à manivelle), le centre santé recherche du petit matériel de soins.

La vente de pommes de terre sera une excellente occasion d'apporter à l'association les moyens nécessaires au financement. **Elle a débuté le mercredi 2 septembre sur le marché de La Séguinière - Place de la Mairie ouvert de 8h30 à 13h00, chaque semaine.**

L'association rappelle que sur le marché du mercredi, le port du masque est obligatoire.

Bibliothèque « Mille Pages »

Pour cette rentré scolaire, nous vous recommandons :

« La tête dans les étoiles » de Jean Wang (colorisé par Lark Pien)

C'est l'histoire d'une rencontre, celle de Moon et de Christine, deux adolescentes de la communauté chinoise de New-York.

C'est un magnifique récit sur l'amitié, les caractères différents, la jalousie et les différences sociales.

L'illustratrice atteint des sommets d'émotion et de beauté dans cet album inspiré de son enfance. Cette BD s'adresse aux enfants et adolescents, mais peut être dégustée avec gourmandise par les adultes.

Au plaisir de vous rencontrer à la bibliothèque !

Bonne lecture et prenez soin de vous
L'équipe des bénévoles

Horaires d'ouverture
(Horaires post-confinement)
Mercredi : 10h00 à 12h00
Jeudi : 17h00 à 19h00
Samedi : 10h00 à 12h00

Possibilité de consulter et préparer une liste de livres sur le site E.changes (portail des bibliothèques de Cholet)

OCSIGÈNE
CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL

Fabrication de masques

Si cela vous intéresse, rendez-vous :

Vendredi 25 Septembre
et Samedi 26 Septembre

Au Centre Socioculturel Intercommunal « Ocsigène » **de 9h00 à 12h00**

Le CSI fournira tissus, fils et élastiques. Les bénévoles devront apporter leur machine et leurs ciseaux.

Inscriptions au **02 41 56 26 10**

CSI Ocsigène
18 rue d'Anjou
49280 Saint-Léger-sous-Cholet

Jean-Paul GOURDON

Boucher - Charcutier - Traiteur

Monsieur Jean-Paul GOURDON est boucher-charcutier depuis plus de 30 ans. Il s'est installé à La Séguinière au 16 rue du Paradis en 2008.

Depuis toujours passionné par ce métier, il a suivi la voie de l'apprentissage pour obtenir un CAP puis un brevet de maîtrise.

Il s'attache à proposer des produits de qualité, tout particulièrement au niveau de la viande en s'approvisionnant localement auprès d'un éleveur de La Séguinière.

C'est en effet, Cyril GUITTET de la ferme de l'Humeau qui élève les animaux travaillés par Jean-Paul GOURDON. La race Blanc - Bleu - Belge donne une viande maigre et tendre possédant de grandes qualités diététiques.

Pour la volaille, il a choisi le label Rouge de Vendée afin de proposer des animaux élevés en plein air, et nourris avec un minimum de 75% de céréales. Ces caractéristiques confèrent des qualités gustatives incontestables, comme une chair ferme et un goût subtil.

Une large carte de plats cuisinés est disponible pour les fêtes de famille ou les repas entre amis. Froids ou chauds (en norvégienne) les menus sont à emporter.

Monsieur GOURDON est également fier de quelques spécialités dont il garde secrètement la recette telles que les délicieuses rillettes maisons. Pour les grillades ou les planchas, ses morceaux de bœufs ou ses épaules d'agneaux « à plat » rencontrent beaucoup de succès.

Enfin, il commercialise des accompagnements (conserves, vins…) haut de gamme uniquement vendus dans les boucheries - charcuteries.

Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 16h00 à 19h00.
Fermeture le lundi et le jeudi après-midi.
Possibilité tickets et chèques resto

PANACHE et CAMAIL

présent sur le marché du mercredi

Un nouveau commerçant est présent sur le marché depuis cet été. Il s'agit de la marque Panache & Camail créée en 2016 par 2 associés Hadrien Bizon et Alban Terrier, artisans volailler traiteur. Ce commerce de bouche de produits haut de gamme, volailles et gibiers, est également présent aux Halles de Cholet (49).

Qualité et goût avant tout !

Les fournisseurs avec lesquels travaille la marque sont choisis selon des exigences de qualité et de transparence dans l'alimentation de leurs volailles.

Panache & Camail propose une gamme complète de volailles Label Rouge entières et à la découpe.

L'élaboration des plats cuisinés de saison, les préparations à cuire, les accompagnements et les grillades sont garantis 100% « faits maison ».

Aujourd'hui, deux nouveaux services sont proposés :

LA VENTE EN LIGNE d'une sélection de produits à emporter, avec la possibilité de retirer les commandes en toute sécurité sanitaire sur 2 points de retraits : Cholet ou la Chapelle-Largeau.

UN SERVICE TRAITEUR

Panache & Camail peut vous accompagner dans vos réceptions. Les plats peuvent être livrés sur le lieu de réception à 50 km autour de Cholet. Les retraits ou livraisons sont possibles en liaison chaude sur demande.

Plus de renseignements au :
06 77 08 26 35